

Succursale de Guipava, Canton de Landerneau

2 Ventose, an 12. 21 fevrier 1804

GUIPAVA

- enquête an 12
- chapelle 1713
- état des biens

transmette ma
votre Circulaire
occupations bien
stant de m'acquitter
excuser de délai

Guipava, à St Pierre
plus de cinq
Communians,
est desservie
l'avoir,

Desservant
coff, près St Pol-
Pêtre depuis
20 Sept 1783.
Guipava,
en 1780. au
Pleumoguer,
87. au

Succursale de Guiparaz, Canton de Landerneau

2 Ventose, an 12. 21 fevrier 1804.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre ma
réponse aux questions insérées dans votre Circulaire
du 30 janvier. Un surcroît d'occupations bien
laborieuses ne m'a point laissé l'instant de m'acquitter
plus tôt de ce devoir. Je vous prie d'excuser ce délai
qui ne provient d'aucune négligence.

La Succursale de Guiparaz, à St Pierre
et St Paul pour Patrons, contient plus de cinq
mille âmes, et environ quatre mille Communians,
à sept lieues de circonférence, et est desservie
seulement par 3 Ecclésiastiques, savoir,

1^{er}. Yves Constantin Picrel, Desservant,
âgé de 44 ans, originaire de Roscoff, près St Pol-
de Léon, né, le 5 juillet 1760, Prêtre depuis
20 ans et demi, ayant été ordonné le 20 Sept 1783.

2^o. François Pastézen, né, à Guiparaz,
le 20 Avril 1749, ordonné Prêtre en 1780.

3^o. Olivier Trébad, né, à Plannoguer,
le 7. Septembre 1766, Prêtre en 1787.

De l'aveu de tous ceux qui connoissent la population, l'étendue & l'extrême difficulté des chemins de cette commune, et la grande distance de la Majorité des habitans, les trois Prêtres qui y travaillent sont insuffisans, et sont accablés d'ouvrage. il y en avoit ^{au moins} habituellement six, avant la Révolution.

il y avoit autrefois quatre chapelles où autant de Prêtres alloient, les dimanches et fêtes, dire la messe matinale, et catéchiser les enfans. elles ont été aliénées, à l'exception d'une qui appartient à M^e Lavingat ou Poulpry, de St Divy. Les voisins de cette Chapelle, faute d'un desservant, sont obligés de venir, avant le jour en hiver, par des chemins très durs, entendre la première messe dans l'Eglise Principale, distante d'une lieue et demie de leurs habitations. u

Pour cette considération, et pour soulager les Prêtres actuels, j'ose supplier Monseigneur L'Evêque de nous accorder un ecclésiastique auxiliaire, tant pour partager nos travaux, que pour procurer une messe matinale aux habitans voisins de la Chapelle de St Yves. M^e de Lavingat le propriétaire, veut bien la céder à l'usage de la succursale. je vous supplie, Messieurs, d'appuyer ma pétition et celle des habitans. Comme eux, je désirerois avoir pour Collaborateur, M^e L'homme, ci-devant Vicaire

ce 2^e Livy.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect,
Messieurs, Votre très humble et très obéissant
serviteur

Const^{lin} Picrel
Desservant de Guipavaix.

P.S. à son passage par ce Bourg, Monseigneur
a remarqué une très grande Chapelle dont le toit
est en ruines; elle seroit extrêmement utile pour
le Catéchisme et l'instruction des enfans. et les habitans
se prêteroient, avec zèle, à la réparer, s'ils en obtenoient
la disposition du Gouvernement. Elle n'a jamais
été aliénée, et est comme sous le nom de: Notre
Eglise de Notre Dame du Rem. au

Guipavas le 25 Mars 1813.

Observation.

Monsieur le Grand Vicaire

En réponse à votre Lettre d'invitation à envoyer au
secrétariat de l'évêché un état des Chapelles et
oratoires nécessaires au culte, je vous déclare
qu'il n'y a dans la paroisse de Guipavas que deux
qui sont, la Chapelle de notre Dame du Secours
Bourg qui appartient à la Commune et la Chapelle du
Rectorat qui n'est pas bail.

vous demandez quel est le traitement que reçoivent
Messieurs les Vicaires de la fabrique ou de la Commune
je n'en dois aucun non plus que Monsieur le Curé

Nous approchons du temps pascal, j'aurai besoin
des pouvoirs, je vous en demande ^{un} pour
Monsieur le Curé.

J'ai l'honneur d'être avec considération
Monsieur

votre très humble et obéissant
serviteur

Q. Sébaot Vicaire de Guipavas

Finis

Etat des Biens et Revenu des fabriques des Paroisses

Noms des paroisses	Biens l'Église	Maisons	Revenu foncier	Revenu de fondation	Valeurs Capitales	Produits annuels	Revenu de restitution	Revenu par dons et donations	Revenu de fondation	Charges	Revenu Net	Observations
Guipavas	2 fermes	Néant			2000 ^l	93 ^l 60.	Néant	Néant		Néant	93 ^l 60.	on est dépourvu des titres de propriété et de fondation pour la spoliation qui en a été faite, sans en première tenir de la révolution, aussi on ne sauroit donner d'autre renseignement que celui que la mémoire fournit, ainsi que quelques notes sur papiers volants, conservés par des anciens marchands. on sait encore qu'il est dû d'autres rentes foncières, mais on ne peut les recouvrer sans de titres.
14. Dunes					3100.	144. 30					144. 30.	
5. Juremme					1022.	51. 10.					51. 10.	
9. Courtela					542.	27. 10.					27. 10.	
2. Plein					410.	20. 50.					20. 50.	
4. Sillon					20.	1. —					1. —	
3. parcellés (vins)					110.	5. 50.					5. 50.	
			Seize		3370	167. 30				imp. foncière	133. 60.	
				huit		93.					93.	
					10574	604 ^l 40				3570 ^l Total	569 ^l 70.	Je soussigné, certifie cet état sincère et Véritable Guipavas 29 juin 1814 Elbertot Desservant